

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN, LAURÉAT DE « DESTINATIONS FRANCE À VÉLO »

Le Parc naturel régional du Morvan figure parmi les 30 territoires lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt « Destinations France à vélo », lancé par la Direction générale des Entreprises (DGE). Cette distinction vient reconnaître la richesse de l'offre vélo du Morvan et l'engagement de tout un réseau d'acteurs pour accueillir les cyclistes et faire du vélo une véritable porte d'entrée pour découvrir le territoire.

Annoncé à l'occasion des 2es Rencontres du Réseau vélo et marche, l'AMI « Destinations France à vélo » par Serge Papin, ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, cette démarche vise à identifier et accompagner des territoires emblématiques du tourisme à vélo en France. Le Morvan fait partie des deux territoires lauréats de Bourgogne-Franche-Comté.

Un territoire pour toutes les envies de vélo

Avec ses **forêts, ses lacs, ses vallées, ses petites routes et ses chemins**, le Morvan constitue un terrain privilégié pour la pratique du vélo. Sa diversité de paysages et de reliefs permet de proposer une offre adaptée à de nombreux publics et pratiques.

Cyclotourisme, itinérance, VTT, gravel, vélo à assistance électrique ou encore descente : chacun peut trouver dans le Morvan un parcours à son niveau et selon ses envies.

Le territoire dispose notamment d'un **Espace VTT-FFC** réparti sur une vingtaine de communes points de départ. **La Grande Traversée du Morvan à VTT**, longue de 330 km entre Avallon et Autun, constitue l'un des itinéraires emblématiques du massif. Un ensemble de boucles cyclotouristiques agrmente cette offre tout comme **des pistes de descente, bike parks et pump tracks** destinés aux amateurs de sensations.

Le développement du **gravel** vient également enrichir cette palette. Grâce à son réseau de petites routes et de chemins, le Morvan offre un terrain particulièrement adapté à cette pratique qui permet de découvrir le territoire au plus près de ses paysages.

Un réseau de professionnels au service des cyclistes

Cette reconnaissance nationale ne distingue pas seulement des itinéraires : elle met en lumière **tout un écosystème touristique mobilisé autour de l'accueil des pratiquants**.

Hébergeurs, restaurateurs, loueurs, réparateurs, accompagnateurs, prestataires d'activités et associations sportives contribuent à faire du Morvan une destination adaptée aux séjours à vélo. Hébergements, restauration, conseils sur les parcours, location et entretien du matériel : les professionnels du territoire développent des services permettant aux visiteurs de construire un séjour à vélo dans les meilleures conditions.

En rejoignant le réseau « **Destinations France à vélo** », le Morvan bénéficiera d'une mise en réseau avec les autres territoires lauréats et d'une visibilité renforcée à l'échelle nationale. Cette distinction constitue une nouvelle étape pour conforter une offre déjà riche et poursuivre le développement d'un **tourisme à vélo durable, accessible et créateur de retombées pour l'économie locale**.

Le Morvan affirme ainsi son ambition : devenir une destination vélo de référence, où toutes les pratiques trouvent leur terrain et où chaque coup de pédale est une invitation à découvrir autrement le territoire.

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations relatives à l'offre vélo sur notre site internet tourisme : tourisme.parcumorvan.org/morvan-sports-nature/a-velo/

Contact Presse :

Marielle BONNET, responsable Pôle Tourisme – Activités de pleine nature

Tél. 03 86 78 79 45 ; marielle.bonnet@parcdumorvan.org

Benoît LACROIX – Chargé de mission Activités de pleine nature

Tél. 03 86 78 79 16 ; benoit.lacroix@parcdumorvan.org

